



17 Septembre 2009  
Saint Albert de Jérusalem

## **Aux Supérieurs Provinciaux, aux Délégués Provinciaux et aux membres du Carmel Séculiers**

Chers frères et sœurs dans le Carmel,

Le Définitoire Général est heureux de vous présenter la "Ratio Institutionis" de l'Ordre Séculier des Carmes Déchaux. Le texte de cette Ratio s'est développé dans la période du sexennat précédent grâce au travail du secrétariat Général de l'Ordre Séculier. Il a été présenté en substance au Chapitre Général de Fatima en avril dernier de cette année. Les membres du Chapitre firent des suggestions. Après avoir incorporé les suggestions dans le texte, il a été présenté au Définitoire Général. Le Définitoire a aussi ajouté quelques amendements au texte et approuvé sa traduction en anglais dans sa version finale en juin 2009. Durant l'été 2009 une attention particulière a été portée sur la traduction italienne, espagnole et française. Aujourd'hui, on a achevé la traduction de tous ces textes.

La "Ratio Institutionis" n'est pas un programme de formation en-soi. Chaque juridiction de l'Ordre est responsable de l'étude et de l'application de son propre programme de formation. La Ratio est un document qui cherche à présenter les fondements principaux qui guident ce processus de formation et la philosophie contenue dans la formation des membres de notre institut. La formation est donnée au nom de l'Ordre dans chaque territoire et juridiction. Il y a et il doit y avoir continuellement un parfum local dans la formation donnée sur place, comme c'est toujours le cas dans l'orientation générale de tous les guides de formation.

Le document est réalisé en deux parties principales. La première partie des numéros 1 à 93, est composée de deux sections. La première section contient les numéros des Constitutions qui touchent le thème de la formation. La seconde section est une présentation des principaux critères de discernement d'une vocation à l'Ordre Séculier. La seconde partie est un modèle d'un programme développé de formation. Il est simplement présenté comme un modèle. Chaque juridiction de l'Ordre est responsable du développement de son propre programme de formation. La Province qui a déjà forgé un programme doit le soumettre au Définitoire Général pour approbation afin que ce programme propre se substitue au modèle proposé.

Je vous présente cette "Ratio Institutionis" au nom du Définitoire Général avec l'espérance sincère qu'elle pourra guider les membres de l'Ordre Séculier à apprécier la profondeur de leur appel à la Sainteté dans l'amour du Seigneur et au service de l'Eglise.

*fr. Saverio Carrista*

## RATIO INSTITUTIONIS DE L'ORDRE SÉCULIER

1. Le présent *Ratio Institutionis* a pour objectif de proposer un programme de formation destiné aux membres de l'Ordre du Carmel Séculier et d'esquisser les grandes lignes d'un *Syllabus* pour assurer cette formation.
2. Le numéro 46 des Constitutions de l'Ordre Séculier stipule en premier lieu que le Conseil constitue « l'autorité immédiate » de la Communauté. Il spécifie aussitôt après que la première responsabilité du Conseil est d'assurer « la formation des membres de la Communauté, ainsi que leur progression dans la foi chrétienne et la spiritualité carmélitaine. » La responsabilité première de l'autorité définie aux Constitutions de l'OCDS est la formation de la Communauté tout entière.
3. L'intention ici est de souligner la signification de l'existence des communautés dans l'Ordre Séculier. La spécificité des communautés séculières est de proposer la spiritualité carmélitaine dans le monde d'aujourd'hui au service de Dieu, de l'Église, de l'Ordre et du monde. Le gouvernement, au sens d'organe de contrôle ou organisation, a davantage pour rôle de soutenir cet objectif. De fait, si la formation est correcte, le gouvernement passe au second plan.
4. Le numéro 32 des Constitutions stipule que l'objectif primordial de la formation est « de préparer la personne à vivre la spiritualité du Carmel », soulignant ainsi quelles sont les priorités qui n'entrent pas dans le programme de formation. L'objectif du programme de formation n'est pas de faire des experts en spiritualité carmélitaine, ni d'obtenir un diplôme universitaire en théologie spirituelle.
5. L'objectif est de « préparer la personne ». L'accent mis sur la personne en formation aide les responsables de la formation à comprendre que celle-ci doit être orientée de façon concrète vers l'individu. Les personnes qui arrivent dans l'Ordre du Carmel Séculier sont, à quelques exceptions près, des personnes qui ont de multiples engagements, notamment familiaux et professionnels. Le programme de formation doit être suffisamment souple pour s'adapter aux conditions de vie de chacun.
6. L'objectif de la formation est de préparer les personnes appelées, sous la conduite de l'Esprit Saint, à mener une vie spirituelle selon les principes de la spiritualité de l'Ordre des Carmes Déchaux. Cela étant compris, le Conseil sera en mesure d'aider les individus, qu'ils soient nouveaux membres ou déjà anciens. Cela souligne également la nécessité d'un discernement approprié de l'appel vers le Carmel.
7. Une bonne formation dépend d'une bonne information. Il est donc clair que la formation est distincte de l'information. Le premier rôle de la personne responsable de la formation dans une communauté de l'Ordre Séculier est d'accompagner les personnes en formation et de les aider à mettre en pratique ce qu'elles ont appris. Les informations qui leur sont données par les lectures et les enseignements doivent être conçues comme une aide à leur croissance spirituelle.
8. Il serait souhaitable que, pour favoriser le bon fonctionnement du programme de formation, le responsable de la formation au nom de la Communauté forme une équipe pour la présentation des matériaux nécessaires. Certains membres de la Communauté

peuvent être capables de présenter certains sujets et d'autres membres se sentiront plus qualifiés pour en présenter d'autres ; en travaillant ensemble, ils offriront un programme plus diversifié, ce qui allégera la tâche du responsable de formation.

9. La période d'intégration à la vie de l'Ordre Séculier dure six ans. Elle est qualifiée de « progressive » au numéro 36 des Constitutions. Ceci suppose, outre la souplesse de la part du commençant et de la Communauté, la patience de cheminer pas à pas. En général, les personnes qui demandent à entrer dans l'Ordre Séculier sont sincères dans leur amour de Dieu et le désir d'une vie spirituelle plus profonde. Elles arrivent souvent avec un amour de la Vierge Marie et du scapulaire. Elles viennent au Carmel en étant déjà convaincues de la nécessité de la prière. Et généralement, ces convictions et ces désirs ont besoin d'être guidés par de solides principes théologiques, liturgiques et spirituels.
10. La Communauté, le Conseil, le responsable de formation, les personnes qui donnent des enseignements et l'Assistant spirituel de la Communauté doivent être disposés à aider les nouveaux membres par leur exemple et leurs conseils. Tandis que les nouveaux membres eux-mêmes doivent être intellectuellement et personnellement ouverts au nouveau mode de vie spirituelle qu'ils trouveront au Carmel.
11. Dans le programme de formation, tel qu'il est défini dans les Constitutions, c'est toujours le Conseil qui a le droit et le devoir de discerner les progrès réalisés par les candidats. C'est lui également qui a le droit d'admettre les candidats à chaque étape de la formation. Dans cette perspective, le Conseil lui-même doit s'intéresser à la formation et soutenir le responsable dans sa tâche.
12. Les Constitutions elles-mêmes offrent les principaux éléments de formation. Le syllabus présenté ici est destiné à être un guide pour l'Ordre Séculier dans toutes les régions du monde. Il propose une méthode pour utiliser les matériaux de façon organisée. Il convient de présenter et inclure ces éléments essentiels dans tout programme de formation, en les adaptant néanmoins aux contextes de chaque pays ou région.

## **ELEMENTS de FORMATION**

### **13. Formation humaine**

Elle doit développer notre :

- aptitude au dialogue interpersonnel, au respect mutuel et à la tolérance
- disposition à nous laisser corriger et à corriger les autres avec sérénité
- capacité à persévérer dans nos engagements.

### **14. Formation chrétienne**

Elle doit augmenter :

- notre aptitude à recevoir la formation théologique nécessaire à l'aide du *Catéchisme de l'Église Catholique* et des Documents de l'Église
- la conscience que nous avons de notre consécration baptismale
- notre zèle à nous convertir, à prendre des engagements chrétiens et à rechercher la sainteté
- notre ferveur à nous engager à la suite du Christ, en participant à sa triple mission : prophétique, royale et sacerdotale.

## 15. **Formation carmélitaine**

Elle confirme notre identité carmélitaine par :

- l'étude et la lecture spirituelle des Écritures et la pratique de la *Lectio Divina*
- l'importance accordée à la liturgie de l'Église, particulièrement la participation à l'Eucharistie et à *Liturgie des Heures*
- la spiritualité du Carmel, son histoire et les œuvres des saints de l'Ordre
- la formation à l'oraison et à la méditation
- la formation à l'apostolat s'enracinant dans l'enseignement de l'Église et une juste appréciation de notre rôle de Séculiers dans l'apostolat de l'Ordre.

## **Les acteurs de la formation dans l'Ordre des Carmes Déchaux Séculier**

### **Le principal éducateur : l'Esprit Saint**

16. L'Esprit Saint, envoyé par le Père et le Fils, est le principal éducateur de l'Église. La personne appelée à vivre au Carmel, sachant qu'elle est habitée par l'Esprit, prend alors conscience de cette Présence ineffable qui la conduira à la connaissance de la vérité, plus particulièrement en ce qui regarde sa vocation personnelle. L'Esprit qui nous est donné en vue d'une vie renouvelée par le Baptême, pousse la personne appelée à vivre de plus en plus profondément le mystère de la Trinité et à porter des fruits en abondance par le don de soi (réalisé dans les « bonnes œuvres »).

### **La bienheureuse Vierge Marie**

17. La Vierge Marie est intimement unie à l'action du Saint-Esprit. Mère du Christ et notre Mère, elle est impliquée dans la vie spirituelle de chacun, mais particulièrement dans celle de la personne appelée au Carmel. Tous les membres en formation sont placés sous sa protection, exprimée par le port du scapulaire, et formés spirituellement. Marie, la mère des croyants, est pour nous un modèle de vie contemplative engagée et prophétique. Elle a accueilli la Bonne Nouvelle avec un discernement éclairé et répondu avec empressement à ses exigences. Elle a gardé précieusement la Parole, la méditant dans son cœur, et l'a proclamée librement et avec hardiesse dans le Magnificat. Aussi, son exemple de vie contemplative et apostolique devra-t-il être souligné tout au long de la formation afin d'aider les candidats à comprendre et à pratiquer ce que signifie en vérité la suite du Christ. Marie est le modèle parfait de tout disciple du Seigneur.

## **L'Église**

18. L'Église est inséparable du Christ. Il l'a établie comme signe et instrument de son dessein salvifique. Elle est le Peuple de Dieu cheminant à travers les âges à la rencontre de son Seigneur. Dans l'Église, la présence et l'activité évangélisatrices de Jésus se prolongent sur la terre à travers la prédication de la Parole et les sacrements, dont la grâce efficace s'oppose au péché dans la société. En suivant le Christ, le carme séculier trouve soutien et nourriture de la part de l'Église. Par sa Promesse, il manifeste plus que jamais l'énergie puisée dans les sacrements, spécialement dans le Baptême, l'Eucharistie et le sacrement de la Réconciliation. Tout candidat doit donc s'immerger dans cette réalité qui est l'Église qui l'invite à tendre à la sainteté. En réponse, la personne appelée expérimentera un besoin croissant de se donner à l'Église de quelque manière que ce soit.

## **L'Ordre du Carmel**

19. L'Ordre des Carmes Déchaux constitue une famille religieuse spécifique, charismatique et juridique. Les Communautés de l'Ordre Séculier dépendent juridiquement des Frères Carmes Déchaux (Ordre religieux) et se distinguent ainsi des autres associations de fidèles. Les supérieurs religieux ont une responsabilité envers ces communautés selon les Constitutions de chaque branche. Les Constitutions qui régissent les communautés de l'Ordre Séculier leur confèrent une autonomie spécifique légitime.
20. Le Seigneur a appelé à l'existence la famille religieuse des Carmes Déchaux, l'a dotée d'un charisme propre et continue à la diriger par son Esprit. L'Ordre Séculier accueille de nouvelles vocations avec joie, mais aussi avec un sentiment de responsabilité, afin que par elles également le charisme puisse être compris chaque jour plus profondément, porter ses fruits et se répandre. Les nouveaux candidats sont une grâce enrichissante et un tremplin pour un véritable renouveau spirituel de la Communauté locale de l'Ordre Séculier.
21. En suivant l'exemple de ses fondateurs, le Carmel Séculier a son propre programme de formation. Il a son style propre, fondé sur des personnes que la maturité de leur foi a permis de déclarer saints et docteurs pour l'Église tout entière : Thérèse de Jésus, Jean de la Croix et Thérèse de Lisieux. La tradition initiée par sainte Thérèse et saint Jean de la Croix constitue le patrimoine de formation qui irrigue le Carmel. Aujourd'hui, la mission de l'Ordre est de poursuivre la lignée ininterrompue de ses maîtres spirituels qui préparent des hommes et des femmes pour l'Église de notre temps, comme Elisabeth de la Trinité, Edith Stein et Raphaël Kalinowski.

## **Le candidat**

22. C'est le candidat qui a la responsabilité première du « oui » à son appel et qui assume les conséquences d'une réponse personnelle. Cela ne signifie pas qu'il doive être l'arbitre de sa propre destinée ou qu'il puisse se conduire en autodidacte. Au plus profond de sa conscience, il sait qu'il a besoin du secours divin et de l'assistance humaine. Il sera ouvert à une croissance continue dans la sagesse de l'Évangile, ce que le monde lui réclame à grands cris.

23. Le candidat est appelé à un dialogue intime avec Dieu dans l'oraison. Mais cela n'aurait pas de sens en l'absence d'une relation de confiance avec les membres de sa Communauté, notamment les formateurs. Suivant une progression adaptée aux différentes étapes, le candidat se fera une idée plus claire de l'importance – ô combien nécessaire - de notre charisme pour sa vie personnelle. Pour y parvenir, il suivra l'exemple de membres expérimentés qui vivent la spiritualité carmélitaine et la partagent avec les membres en formation, et il aura recours aux documents importants de notre famille : les Constitutions et les écrits de nos saints.

## **La Communauté**

24. La Communauté du Carmel Séculier est une association de fidèles, inspirée par l'idéal de l'Église primitive qui n'avait « qu'un seul cœur et une seule âme » (Ac. 4, 32). Ses membres sont animés par la spiritualité du Carmel Déchaux.
25. La communauté séculière exprime le mystère de l'Église-Communion. De fait, elle résulte de la communion entre le Père, le Fils et l'Esprit Saint à laquelle elle s'alimente ; elle participe à la mission de l'Église qui invite le monde à cette communion (LG 1, 19).
26. La vie fraternelle est inspirée à l'origine par la Règle « primitive » des Frères de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel donnée par saint Albert, patriarche de Jérusalem et confirmée par Innocent IV. Fidèles aux enseignements de notre Mère Sainte Thérèse, les membres ont conscience que leur engagement ne peut se réaliser individuellement ; leur vie fraternelle est un lieu privilégié où ils peuvent grandir, se former et acquérir une maturité.
27. C'est le Christ en son mystère pascal qui est le modèle et le soutien de la vie fraternelle. Cette vie fraternelle constitue notre manière évangélique de conversion ; elle exige renoncement à soi-même pour accueillir l'autre et s'adapter à lui dans le cadre de la Communauté. Ce renoncement devient un mode de vie, afin de vivre à l'exemple du Christ.
28. En raison de cette identité, la Communauté de l'Ordre Séculier est le lieu approprié pour la formation d'un candidat qui sollicite son admission. La Communauté devra donc être un bon exemple de la façon de vivre en tant que carme séculier, même si elle n'atteint pas cet idéal. C'est à titre d'exception, dans des circonstances extraordinaires, qu'un candidat peut intégrer l'Ordre en tant que membre isolé. C'est la Communauté de l'Ordre Séculier dans son ensemble, et chacun de ses membres, qui assume la responsabilité de la formation ; celle-ci sera menée à bien en collaboration avec le Responsable de la formation et le Conseil.
29. Le Conseil de la Communauté choisira avec un soin particulier les membres de l'équipe de formation, des personnes d'oraison et possédant une bonne culture carmélitaine, ouvertes et désireuses de partager leur expérience avec les candidats. Dans la mesure où les formateurs sont tous d'accord sur leurs objectifs et leur méthode, plus ils seront qualifiés dans leur diversité, plus la formation des candidats sera assurée avec succès. Un rôle formateur important est exercé par les anciens de la

Communauté, les membres malades ou handicapés qui, dans leurs relations avec les candidats, offrent un très bon exemple de par leur expérience.

### **Le Président de la Communauté**

30. Premier parmi ses frères et sœurs, le Président, avec le Conseil, dirige la Communauté dans un esprit de confiance et il est entendu dans le même esprit dans une atmosphère de dialogue. Le Président doit nécessairement faire preuve d'autorité, mais l'exercer dans un esprit de service plus que de contrôle. Que sa préoccupation principale soit d'établir la communion dans un esprit de charité.
31. Le Président a le devoir de veiller à ce que le Conseil établisse un programme adapté et d'en encourager la mise en pratique. Il convoque le Conseil pour réviser le programme et opérer les éventuelles modifications. Le tout avec un regard prudent sur la compétence et l'indépendance du Responsable de la Formation et de ses collaborateurs.

### **Le Responsable de la Formation**

32. Le membre Séculier qui est directement chargé de la formation a le titre de « Responsable ». Le Responsable de la Formation sera une personne mature dans sa foi et bien versée dans la vie carmélitaine. Il en est de même pour tout séculier responsable des candidats durant chacune de leurs étapes de formation.
33. Tout ce qui est mentionné ici s'applique à chaque membre de l'équipe de formation. Il s'agit de points essentiels, valables pour chaque étape de formation. Les caractéristiques propres à chaque étape seront mentionnées en temps voulu.
34. La tâche principale du Responsable de Formation est d'accompagner chaque candidat en suivant attentivement ses progrès. Outre le candidat, le Responsable est le principal collaborateur de la formation, le coopérateur privilégié de la grâce divine. C'est pourquoi il se considérera toujours comme l'humble disciple et serviteur de l'unique Responsable de formation, Jésus-Christ. En même temps, le Responsable de la Formation est conscient d'avoir à remplir un rôle important de médiation entre le candidat d'une part et l'Église et l'Ordre d'autre part. Le Conseil de la Communauté peut nommer un ou plusieurs assistants pour l'aider dans sa tâche de formation. Ces derniers forment avec le Responsable de Formation une petite équipe qui travaille en harmonie.
35. Le Conseil conservera sa responsabilité et ses compétences dans les matières indiquées par les Constitutions, à savoir tout ce qui concerne l'aptitude des candidats, leur admission à la Formation, à la Promesse ou aux Vœux. Il sera donné une attention particulière au jugement du Responsable de Formation et à ses assistants en raison de leur rôle dans le processus de formation.
36. **Méthodologie**
  1. La séance de formation commence et se termine par une prière
  2. La prière du matin et du soir inclut un temps consacré à l'oraison silencieuse
  3. Echanges et enseignements

4. Points de réflexion
5. Sujets d'étude et débats
6. Présentation de film(s) et autres moyens audio-visuels
7. Retraite, expériences de désert et d'immersion.

37. **Eléments de base pour un programme de formation :**

1. Les Saintes Écritures
2. La Liturgie des Heures
3. Le Catéchisme de l'Église Catholique
4. La Constitution Dogmatique *Lumen Gentium* sur l'Église
5. La Constitution Dogmatique *Dei Verbum* sur la révélation divine
6. La Constitution Dogmatique *Sacrosanctum Concilium* sur la Liturgie
7. Le Décret *Apostolicam Actuositatem* sur l'apostolat des laïcs
8. L'Exhortation apostolique *Christifideles Laici* de Jean-Paul II sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde
9. *Marialis Cultus* du pape Paul VI
10. La Lettre Encyclique *Redemptoris Mater* de Jean-Paul II sur la bienheureuse Vierge Marie
11. La Présentation de l'Office divin
12. La Règle de Saint Albert
13. Les Constitutions de l'OCDS
14. Les Statuts Provinciaux
15. Les œuvres de sainte Thérèse de Jésus
16. Les œuvres de saint Jean de la Croix
17. Les œuvres de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus
18. Les œuvres d'Edith Stein
19. Les œuvres de la bienheureuse Elisabeth de la Trinité.

Outre les références énumérées ci-dessus, il sera nécessaire que chaque région complète ses ressources en tirant parti des possibilités offertes sur place et dans les langues locales.

**La formation dans les Constitutions de l'Ordre Séculier (extraits)**

38. En union avec les Frères et les Moniales, les membres du Carmel Séculier sont des fils et des filles de Notre-Dame du Mont Carmel et de sainte Thérèse de Jésus. Par conséquent, ils partagent un même charisme avec les religieux tout en vivant selon leur propre état de vie. Ils forment une seule et même famille ayant les mêmes biens spirituels, la même vocation à la sainteté (Ép. 1,4 ; 1 P 1,15) et la même mission apostolique. Les Séculiers apportent à l'Ordre la richesse propre à leur sécularité (Constitutions de l'OCDS n° 1).

39. Les membres de l'Ordre des Carmes Déchaux Séculier sont des fidèles de l'Église appelés à « vivre dans la dépendance de Jésus-Christ », cultivant l'amitié avec « Celui dont nous nous savons aimés », pour le service de l'Église. Sous la protection de Notre-Dame du Mont Carmel, selon l'inspiration de sainte Thérèse de Jésus et de saint Jean de la Croix, dans la tradition biblique du prophète Élie, les séculiers cherchent à approfondir l'engagement chrétien de leur baptême (Constitutions de l'OCDS n° 3).



40. La Vierge Marie est toujours présente en eux de manière particulière comme modèle de fidélité à l'écoute du Seigneur et au service de Dieu et des autres. Marie, qui conservait et méditait en son cœur les paroles et les actes de son Fils, est l'exemple même de la vie contemplative. Marie qui, aux noces de Cana, conseilla de faire tout ce que le Seigneur dirait, est aussi l'exemple de la vie apostolique. Marie, qui attendait la venue de l'Esprit Saint, persévérant dans la prière avec les apôtres, donne aussi un témoignage de prière d'intercession. Elle est la Mère de l'Ordre. Le membre séculier jouit de sa protection spéciale et cultive une sincère dévotion mariale (Constitutions de l'OCDS n° 4).
41. Le prophète Élie représente la tradition du Carmel. Il est celui qui inaugure la pratique de la vie en présence de Dieu qu'il recherche dans la solitude et le silence, avec zèle. Le Séculier vit la dimension prophétique de la vie chrétienne et de la spiritualité carmélitaine, propageant la loi du Dieu d'amour et de vérité au milieu du monde. Pour ce faire, il prête sa voix à ceux qui ne peuvent exprimer par eux-mêmes cet amour et cette vérité (Constitutions de l'OCDS n° 5).
42. L'origine du Carmel Déchaussé remonte à sainte Thérèse de Jésus. Elle-même a vécu dans une foi profonde en la miséricorde de Dieu qui lui a donné la force de persévérer dans l'oraison, l'humilité, la charité fraternelle et l'amour de l'Église, toute chose qui devait la conduire à la grâce du mariage spirituel. Son abnégation évangélique, sa disponibilité totale au service des autres et sa constance dans la pratique des vertus sont pour les séculiers un exemple quotidien pour l'accomplissement de leur vie spirituelle. Ses enseignements sur l'oraison et la vie spirituelle sont essentiels pour la formation et la vie de l'Ordre Séculier (Constitutions de l'OCDS n° 7).
43. Saint Jean de la Croix qui fut le compagnon de sainte Thérèse, collabora avec elle à la fondation du Carmel Déchaussé. Il enseigne au Séculier la vigilance dans la pratique de la foi, de l'espérance et de l'amour. Il le guide à travers la « nuit obscure » jusqu'à l'union à Dieu. Et dans cette union avec Dieu, le Séculier trouve la vraie liberté des enfants de Dieu (Constitutions de l'OCDS n° 8).
44. Compte tenu des origines du Carmel et du charisme thérésien, on peut résumer ainsi les principaux éléments de la vocation des laïcs carmélitains thérésiens :
- a) Vivre dans la dépendance de Jésus-Christ sous le patronage de la Très Sainte Vierge, en imitant sa vie, modèle pour le Carmel de configuration au Christ
  - b) Chercher la mystérieuse union au Christ par le chemin de la contemplation et de l'activité apostolique indissolublement liées, au service de l'Église
  - c) Accorder une importance particulière à l'oraison qui, alimentée à la Parole de Dieu et nourrie de la liturgie, conduit à un commerce d'amitié avec Dieu, non seulement au moment de la prière, mais aussi dans tous les instants de la vie. L'engagement dans cette vie d'oraison exige qu'on vive de foi, d'espérance et surtout de charité, pour demeurer en présence du Dieu vivant et de son mystère
  - d) Imprégner de zèle apostolique la prière et la vie, dans un esprit de fraternité humaine et chrétienne
  - e) Vivre l'abnégation évangélique dans une perspective théologique et,
  - f) Dans l'engagement au service de l'Évangile, donner toute son importance à la pastorale de la spiritualité particulière de l'Ordre afin de rester fidèle à l'identité carmélitaine thérésienne (Constitutions de l'OCDS n° 9).

45. Les membres de l'Ordre Séculier affirment leur intention de suivre Jésus, par leur promesse de tendre à la perfection, selon l'esprit des conseils évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance, et celui des Béatitudes. Cette promesse renforce leur engagement baptismal, dans le monde, pour mieux servir le dessein de Dieu. Cette promesse est un gage de sainteté personnelle impliquant nécessairement un engagement au service de l'Église, dans la fidélité au charisme carmélitain thérésien. Aussi doit-elle être formulée devant les membres de la Communauté représentant l'Église, et en présence d'un Délégué du Supérieur de l'Ordre (Constitutions de l'OCDS n° 11).
46. Par cette promesse à la Communauté et au Supérieur de l'Ordre (ou de son délégué) formulée devant eux, la personne devient membre de l'Ordre Séculier. Par cette promesse, elle s'engage à acquérir la formation nécessaire à la connaissance du sens, du contenu et de l'esprit des conseils évangéliques qu'elle veut mettre en pratique. La promesse renforce l'engagement baptismal et enrichit la vie d'époux et de parents de ceux qui ont la vocation du mariage. Cette promesse est renouvelée une fois par an au temps pascal (Constitutions de l'OCDS n° 12).
47. La vocation du Carmel thérésien consiste à « vivre dans la dépendance de Jésus-Christ », « méditant jour et nuit la loi du Seigneur et veillant dans la prière ». Fidèle à ce principe originel de la Règle, sainte Thérèse a fait de l'oraison le fondement et l'activité primordiale de sa famille religieuse. L'oraison doit donc imprégner toute l'existence du Séculier du Carmel pour l'aider à cheminer en présence du Dieu vivant (1 Rois 18, 14) et ce, par la pratique constante de la foi, l'espérance et la charité, afin que toute sa vie devienne oraison et recherche de l'union à Dieu. Le but est de faire l'expérience de Dieu dans l'expérience de la vie ; il s'agit en fait d'être des contemplatifs dans l'oraison et aussi dans l'accomplissement de sa propre mission (Constitutions de l'OCDS n° 17).
48. « Les fidèles laïcs, précisément parce qu'ils sont membres de l'Église, ont la vocation et la mission d'annoncer l'Évangile : à cette activité, ils sont habilités et engagés par les sacrements de l'initiation chrétienne et par les dons du Saint-Esprit ». La spiritualité du Carmel éveille chez le Séculier un plus grand désir d'engagement apostolique au fur et à mesure qu'il découvre toutes les implications de sa vocation dans l'Ordre. Conscient du besoin qu'éprouve le monde du témoignage de la présence de Dieu, le Séculier veut répondre à l'invitation adressée par l'Église à toutes les Associations de fidèles qui suivent le Christ et qui ressentent le besoin de s'engager dans la société humaine, en participant activement aux objectifs apostoliques de la mission dans le cadre de leur charisme propre. Grâce à cette participation à l'évangélisation, le Séculier du Carmel sentira croître en lui son désir d'intensifier sa vie d'oraison contemplative et sa pratique liturgique et sacramentelle (Constitutions de l'OCDS n° 25).
49. La vocation de l'Ordre Séculier est vraiment une vocation ecclésiale. Oraison et apostolat sont inséparables quand ils sont authentiques. En soulignant que le but de l'oraison est « la naissance des bonnes œuvres », sainte Thérèse rappelle à tout l'Ordre Séculier que les grâces reçues doivent toujours produire un effet sur celui qui les reçoit. Les membres de l'Église (individuellement ou en Communauté), doivent toujours considérer l'activité apostolique comme un fruit de l'oraison. Dans la mesure du possible, les Communautés participent à l'apostolat de l'Ordre, en collaboration avec les Supérieurs religieux et naturellement avec l'autorisation des Responsables (Constitutions de l'OCDS n° 26).

50. Le Séculier est appelé à vivre du charisme propre au Carmel thérésien et à en témoigner dans le cadre d'une Église particulière, c'est-à-dire une partie du Peuple de Dieu où l'Église du Christ est présente et agissante. Que chaque Séculier s'applique à être un témoin vivant de la présence de Dieu et prenne sa part de responsabilité, afin d'aider concrètement l'Église dans sa mission d'évangélisation, et ce, sous la direction de l'évêque. Dans cette perspective, chaque Séculier sera chargé d'un apostolat, individuellement ou en collaboration avec les autres membres de sa Communauté (Constitutions de l'OCDS n° 27).
51. Chaque Séculier enrichira son engagement apostolique des spécificités de sa spiritualité, avec les nuances requises par les différents secteurs d'évangélisation (paroisses, maisons de prière, instituts de spiritualité, groupes de prière), missions... Par leur apport spécifique, les laïcs carmélitains pourront offrir au Carmel thérésien des impulsions nouvelles en vue « d'en tirer des suggestions pour de nouveaux dynamismes apostoliques », dans une fidélité créatrice au service de leur mission d'Église. Les différentes activités apostoliques de l'Ordre Séculier seront précisées et détaillées dans les Statuts particuliers en fonction des diverses régions géographiques (Constitutions de l'OCDS n° 28).
52. L'objectif primordial de la formation dans l'Ordre Séculier est de préparer la personne à suivre le Christ, au service de la mission, conformément au charisme et à la spiritualité du Carmel (Constitutions de l'OCDS n° 32).
53. Animés d'un réel intérêt pour les enseignements de l'Église et la spiritualité des Saints du Carmel, les laïcs de l'Ordre s'efforceront d'être des hommes et des femmes matures dans leur pratique de foi, d'espérance et de charité, et dans leur dévotion à la Vierge Marie. Ils s'engageront à approfondir leur vie chrétienne, ecclésiale et carmélitaine : la formation chrétienne constituant le fondement de la formation carmélitaine et spirituelle. Dans le Catéchisme de l'Église catholique et les documents de l'Église, les laïcs du Carmel trouveront les fondements théologiques nécessaires à leur formation (Constitutions de l'OCDS n° 33).
54. La formation thérésienne et sanjuaniste, initiale et permanente, aide le Séculier à acquérir une maturité humaine, chrétienne et spirituelle orientée vers le service de l'Église. Cette formation développe l'aptitude au dialogue interpersonnel, privilégie le respect mutuel et la tolérance, apprend à se laisser corriger et à corriger avec sérénité, et à persévérer dans les engagements contractés (Constitutions de l'OCDS n° 34).
55. L'identité carmélitaine est renforcée par l'étude de l'Écriture, la pratique de la Lectio divina, la prise de conscience de l'importance de la Liturgie de l'Église (spécialement la participation à l'Eucharistie et à la Liturgie des Heures) et, en outre, par l'approfondissement de la spiritualité du Carmel, la connaissance de l'histoire de l'Ordre et des œuvres de ses saints, la formation à l'oraison et à la méditation. La formation à l'apostolat s'enracine dans la théologie de l'Église sur la responsabilité des laïcs. Une juste appréciation du rôle des Séculiers dans l'apostolat de l'Ordre aide à saisir la place que l'Ordre Séculier occupe dans l'Église et dans le Carmel ; et également à recevoir et partager les grâces particulières procédant de la vocation à l'Ordre (Constitutions de l'OCDS n° 35).

56. L'intégration progressive à la vie de l'Ordre Séculier est structurée de la façon suivante :
- a) Un temps nécessaire de contact avec la Communauté d'au moins six mois. L'objectif de cette première étape est de permettre au candidat de se familiariser avec la Communauté, comprendre le mode de vie et le service d'Église propres au Carmel thérésien. Cette étape donne également à la Communauté la possibilité de faire un juste discernement. Les Statuts provinciaux donneront des précisions sur cette première période.
  - b) Au terme de cette première prise de contact, le Conseil de la Communauté peut admettre le candidat à une formation plus sérieuse qui, normalement, durera deux ans, et conduira à la première Promesse. A l'entrée dans cette période de formation, sera remis au candidat le scapulaire : signe extérieur de son appartenance à l'Ordre et de sa dévotion à Marie, à la fois Mère et Modèle pour son cheminement.
  - c) Au terme de cette première période de formation, et avec l'approbation du Conseil de la Communauté, le candidat sera invité à faire sa première Promesse de vivre dans l'esprit des conseils évangéliques et des Béatitudes, pour une période de trois ans.
  - d) Ces trois dernières années de formation initiale incluront une étude plus approfondie de l'Écriture, des documents de l'Église, des œuvres des Saints de l'Ordre – étude conjuguée à la pratique de l'oraison et la préparation à une authentique participation à l'apostolat de l'Ordre. Au terme de ces trois années, le Conseil pourra admettre le candidat à faire sa Promesse définitive de vivre dans l'esprit des conseils évangéliques et des Béatitudes pour toute sa vie (Constitutions de l'OCDS n° 36).
57. L'Ordre Séculier de Notre-Dame du Mont Carmel et de sainte Thérèse de Jésus est une association de fidèles et une partie intégrante de l'Ordre des Carmes Déchaux. Il est à caractère essentiellement laïc, mais une participation du clergé diocésain est possible (Constitutions de l'OCDS n° 37).
58. Le Conseil comprenant le Président, trois Conseillers et le Responsable de la formation, constitue l'autorité immédiate de la Communauté. La première responsabilité du Conseil est d'assurer la formation des membres de la Communauté, ainsi que leur progression dans la foi chrétienne et la spiritualité carmélitaine (**Constitutions de l'OCDS n° 46**).

### **Discernement de la vocation dans l'Ordre Séculier**

59. Discerner, c'est vérifier la volonté de Dieu sur une personne, « c'est être conduit par Dieu ». Dans cette recherche, les principes suivants servent de directive :
- Dieu ne se cache pas à nous, mais Il se révèle plutôt à nous ;
  - Il respecte le libre arbitre dont Il nous a fait cadeau ;
  - La vie humaine implique notre responsabilité, c'est-à-dire la liberté de répondre.
60. Dans ce discernement, trois acteurs interviennent : Dieu, le candidat et les responsables de la formation.
61. Le Conseil a également un rôle dans la Formation. En conséquence, la responsabilité du discernement incombe autant au candidat qu'au Responsable de la Formation ou au Conseil de la Communauté. Le discernement ne se limite pas à un

moment précis, il n'est pas fait une fois pour toutes. Les moments qui méritent attention sont ceux du passage d'une étape de formation à la suivante.

62. Pour qu'un discernement soit valide, il importe que les formateurs connaissent le candidat. Quand le Seigneur appelle des personnes, nous devons croire qu'Il leur donnera les aptitudes suffisantes pour répondre à cet appel.
63. L'appel de Dieu est toujours une grâce mystérieuse qui ne peut se réduire à une liste de qualités. Il est cependant un certain nombre de qualités qui indiquent que la personne est apte pour la vocation au Carmel Séculier. Soulignons parmi celles-ci :
64. au niveau humain :
- une personnalité stable
  - du bon sens
  - une maturité affective
  - une capacité de confiance et d'ouverture
  - l'aptitude à collaborer
  - du réalisme, de la tolérance et de la souplesse
  - une certaine connaissance de soi
  - la fidélité à des principes
65. au niveau de la vie chrétienne :
- une bonne volonté pour collaborer avec Dieu, dans un esprit de foi
  - le désir de prier
  - l'amour des Écritures
  - l'engagement dans l'Église et l'implication dans la communauté paroissiale
  - une charité sensible et active
66. au niveau du charisme thérésien :
- un attrait pour l'oraison
  - un désir d'établir une relation personnelle et amicale avec Dieu
  - un esprit contemplatif et actif
  - un amour de l'Église
  - un désir de se familiariser avec la spiritualité carmélitaine
67. Les contre-indications sont les suivantes :
- un équilibre psychologique fragile
  - des situations familiales qui rendraient impossible l'observation des Constitutions
  - l'inaptitude à l'intégration personnelle dans la vie de la Communauté
  - les excès de colère, d'anxiété, de crainte, de dépression ou de culpabilité
  - des idées carmélitaines préconçues, susceptibles de faire obstacle à la formation et au développement personnel
  - des conceptions fondamentalistes ou apocalyptiques au sujet de l'Église
  - l'appartenance à des organisations de spiritualité différente ou à des groupes fondés sur des révélations privées.

68. Il serait peu réaliste d'exiger d'un candidat qu'il possède toutes ces qualités avant d'intégrer l'Ordre Séculier, ou à l'une des étapes de sa formation. On lui demandera cependant de manifester une aptitude pour ces qualités, et la capacité de mûrir progressivement. Une telle maturation, dans le cadre du Carmel thérésien, constitue la meilleure confirmation d'une authentique vocation.

69. Un membre du Carmel Séculier est :

- un membre pratiquant de l'Église catholique qui,
- sous la protection de Notre-Dame du Mont Carmel
- et inspiré par sainte Thérèse de Jésus et saint Jean de la Croix
- s'engage dans l'Ordre
- pour chercher la face de Dieu
- dans l'oraison et le service
- pour le salut de l'Église et du monde.

### **Un membre pratiquant de l'Église catholique**

70. Un candidat peut être admise dans l'Ordre du Carmel Déchaux Séculier à condition de :

- pratiquer la foi catholique
- respecter l'autorité du Pape et le magistère de l'Église.

71. Le mot « pratiquant » définit en partie une personne qui peut faire partie de l'Ordre Séculier. L'élément de base de la pratique de la Foi Catholique, c'est la capacité de participer pleinement à l'Eucharistie avec une conscience éclairée. Car l'Eucharistie est sommet et identité de la vie catholique. Donc, si quelqu'un est libre pour participer à l'Eucharistie, il est libre aussi pour participer au Carmel Séculier.

72. L'Ordre Séculier est une institution de l'Église Catholique Romaine qui est soumise aux lois de l'Église. Le Saint Siège doit approuver sa législation. En conséquence, celui qui n'appartient pas à l'Église catholique ne peut être membre de l'Ordre Séculier. Les non Catholiques qui s'intéressent à la spiritualité du Carmel sont sûrement les bienvenus pour participer à tout ce à quoi la Communauté peut les inviter, mais ils ne peuvent devenir membre de l'Ordre Séculier.

### **Sous la protection de Notre-Dame du Mont Carmel**

73. Les membres du Carmel séculier :

- contemplent en Marie le modèle de leur vie au Carmel
- aident l'Église à conserver, aussi parfaitement que possible, un amour filial et une dévotion envers Marie
- portent le scapulaire comme signe extérieur de la protection maternelle de Marie et de leur consécration à son service, et comme stimulant à vivre la vertu théologique d'espérance
- vénèrent Marie chaque jour par quelque acte de piété et célèbrent ses mystères, spécialement dans la liturgie.

74. Une qualité essentielle pour la vocation d'un Carme séculier, c'est la disposition à la méditation. Marie, pour un membre de l'Ordre Séculier, est le modèle d'une attitude et d'une disposition à l'intériorité. Elle attire et inspire le Carme Séculier à suivre la voie de la contemplation comme participation à la vie du corps mystique de son Fils qui est l'Église. Dans le programme de formation que la personne découvre quand elle entre au Carmel, c'est cet aspect qui doit être développé.
75. L'aspect spécifique de la Bienheureuse Vierge Marie qui doit être présent chez ceux qui sont appelés au Carmel, est une inclination à « garder toute chose dans son cœur », expression que l'Évangéliste saint Luc a utilisée deux fois (Lc 2, 19.51) pour décrire l'attitude de Marie envers son enfant. D'autres aspects de la vie et de la dévotion à Marie peuvent être présents : dévotion au Scapulaire, au Rosaire,... Ces diverses dévotions mariales présentent néanmoins un aspect secondaire. Marie est notre modèle de prière et de méditation. Cet attrait pour la méditation est une des caractéristiques fondamentales de tout Séculier. C'est peut-être même l'aspect le plus fondamental.

### **Inspiré par sainte Thérèse de Jésus et saint Jean de la Croix**

76. Les membres du Carmel séculier :
- s'immergent dans les écrits de nos Saints, particulièrement ceux de nos Fondateurs, sainte Thérèse de Jésus et saint Jean de la Croix, afin de bien s'imprégner de l'esprit du Carmel
  - entretiennent une dévotion filiale envers les saints du Carmel et les honorent à l'occasion de leur fête
  - puisent inspiration et nourriture dans l'Écriture, la Règle de Saint Albert et la doctrine de nos Saints, tant pour assurer la formation de leur vie intérieure que pour trouver un appui dans l'accomplissement de leur devoir d'état.
77. Nous accordons une importance particulière à sainte Thérèse de Jésus, que nous appelons par tradition notre Mère, car c'est à elle que le charisme a été donné. Saint Jean de la Croix a été le collaborateur principal de notre Mère dans la refondation du Carmel, tant au plan spirituel que juridique. C'est pourquoi nous l'appelons notre Père. Connaître leur histoire, leur personnalité, et surtout leur doctrine, confirme chacun de nous dans son identité.
78. Les écrits de sainte Thérèse de Jésus expriment le charisme des Carmes Déchaux. La spiritualité de cette famille religieuse a des fondations intellectuelles très solides. On y trouve une doctrine. Toute personne qui aspire à devenir membre du Carmel Séculier doit chercher à se former auprès des Maîtres du Carmel. On y compte trois Docteurs de l'Église : Thérèse, Jean de la Croix et la petite Thérèse.
79. La formation d'un Carme Thérésien comporte un certain aspect intellectuel. La spiritualité et l'identité de celui qui est appelé dans l'Ordre comportent une base doctrinale. De la même façon qu'un Frère ou une Moniale, les séculiers doivent avoir une formation intellectuelle et doctrinale solide puisqu'en tant que membres de l'Ordre ils le représentent.

80. Cette base intellectuelle est le fondement d'une attitude d'ouverture à l'étude. Elle conduit à un intérêt de plus en plus grand pour l'Écriture Sainte, les enseignements et les documents de l'Église. La colonne vertébrale de la vie spirituelle se forme grâce à la lecture spirituelle, la *Lectio divina* et au temps consacré à l'étude.

### **Qui s'engage dans l'Ordre**

81. Les membres de la Communauté apprécient grandement les réunions mensuelles et leur donnent priorité dans leur vie. Elles sont une occasion de prier ensemble, de poursuivre la formation spirituelle, de grandir dans la charité fraternelle et de traiter des affaires de la Communauté. Ils sont fidèles aux réunions pour leur bien spirituel et pour s'encourager mutuellement.
82. Un des éléments essentiels de la vocation d'un Carme séculier, c'est l'engagement sincère dans l'Ordre et dans l'Église. Le quatrième élément de la définition est *qui s'engage dans l'Ordre*. Il y a de nombreux catholiques engagés, qui ont une dévotion pour la Vierge Marie, et qui peuvent même être des experts de Ste Thérèse, St Jean de la Croix - ou de l'un ou l'autre de nos Saints - mais qui n'ont pas vocation à entrer dans l'Ordre Séculier. Ils peuvent très bien être contemplatifs, ou même ermites, consacrer chaque jour des heures à l'oraison et à l'étude, mais ne pas avoir la vocation du Carmel.
83. Quel est l'élément qui distingue ceux qui sont appelés à devenir Carme Séculier ? Ce n'est pas la spiritualité, ni l'étude, ni la dévotion à Marie. Pour dire les choses simplement, le Carme Séculier est conduit à s'engager dans l'Ordre : il s'engagera au service de l'Église en collaborant et en participant au projet de l'Ordre. Cet engagement, authentifié par des Promesses, doit être, en même temps qu'un engagement personnel, un engagement dans le cadre de l'Église et de l'Ordre.
84. Si l'on considère les contextes familiaux, professionnels, sociaux et les responsabilités qu'elle assume, la personne qui s'engage est pour les autres image du Carmel.
85. Un aspect important de cet engagement, c'est celui qui touche à la Communauté. Une personne qui désire devenir membre de l'OCDS doit être capable d'assumer une vie communautaire, d'appartenir à un groupe qui tend vers un but commun, d'être attentive aux autres membres du groupe, d'être capable de rechercher une vie de prière, et d'accepter l'aide des autres. Cela est valable également pour les personnes qui, pour diverses raisons, ne peuvent participer activement à la vie communautaire. Dans la formation future donnée dans les Communautés, cette caractéristique de sociabilité sera à développer.

### **Chercher la face de Dieu dans l'oraison et le service**

86. Pour les membres de l'Ordre Séculier, c'est un honneur de faire partie de la famille du Carmel. Le privilège d'en partager l'héritage et les grâces spirituelles entraîne la responsabilité de prier pour les autres, et d'être un exemple en tant que membres du corps mystique du Christ. Le Carme Séculier recherche l'union intime avec le Christ dans le monde au moyen de l'expérience vécue des Promesses faites selon les Constitutions de l'Ordre Séculier.



87. Les réunions mensuelles sont une aide pour la formation continue. L'étude des Écritures et la *Lectio divina* nous aident à partager les richesses de la Parole de Dieu. De même, l'étude des enseignements de l'Église et de la spiritualité du Carmel aide à approfondir notre relation avec Dieu et accroît notre capacité à témoigner pour le Royaume.
88. « Chercher la face de Dieu » - Cet élément exprime le contenu des Promesses. Il pourrait être exprimé de différentes façons : « prier », « méditer », « avoir une vie spirituelle ». Cette formulation « chercher la face de Dieu » exprime peut-être le mieux la nature de la contemplation – la recherche de Dieu à travers sa Parole et ses œuvres de façon à Le connaître, L'aimer et Le servir. L'aspect contemplatif d'une vie carmélitaine est axé sur Dieu, en reconnaissant toujours que la contemplation est un don de Dieu, jamais acquis par soi-même à la force du poignet. C'est un engagement à une sainteté de vie. Le Séculier cherche Dieu, veut connaître Dieu et reconnaît que la prière et la méditation sont pour lui essentielles. Les Promesses sont l'engagement à une nouvelle façon de vivre, où « la dépendance de Jésus-Christ » imprègne la personne et sa façon de vivre.
89. Chercher la face de Dieu demande une discipline (au sens originel du mot disciple « celui qui apprend »). Aussi sommes-nous toujours des commençants ; nous sommes toujours surpris par ce que Dieu fait dans le monde. Dieu est définitivement un mystère. L'appel à la sainteté est un désir brûlant dans le cœur et l'esprit de celui qui est appelé dans l'Ordre Séculier. C'est un engagement que le Séculier doit prendre. Le Séculier est conduit à la prière et y trouve son « chez-lui » et son identité. Cette prière, cette recherche de la sainteté, cette rencontre avec le Seigneur, rend le Carme séculier davantage acteur de la vie de l'Église. La vie du Séculier est plus ecclésiale. Plus sa vie de prière grandit, plus elle produit de fruits dans la vie personnelle (accroissement des vertus) et dans la vie ecclésiale (apostolat).

### **Pour le salut de l'Église et du monde**

90. Le Carme Séculier :
- aime sa vocation et rend grâce « toujours et partout » pour le don qui lui a été fait par la Providence pour son propre salut et le bien de l'Église
  - organise sa journée autour de son engagement à passer au moins une demi-heure par jour en prière silencieuse de telle sorte que « cet entretien d'amitié avec Celui dont nous savons qu'Il nous aime » devienne le fondement de notre vie entière et de notre service à l'Église.
91. Pour sainte Thérèse, la prière contemplative est au cœur de l'Église et elle est essentiellement apostolique. Les Carmes Séculiers aspirent à vivre l'Évangile dans un esprit d'espérance prophétique au cœur de l'Église et de la société.
92. Les Carmes Séculiers :
- apportent leur soutien à leur curé et selon les circonstances et les dons de chaque membre, ils s'impliquent dans la vie de leur paroisse, particulièrement dans les domaines relatifs à la prière
  - s'engagent et s'encouragent mutuellement dans des « groupes apostoliques » là où c'est nécessaire en accord avec notre charisme

- les membres qui ne peuvent participer activement soutiennent les autres membres par leur prière.
93. La formation initiale et continue dans l'Ordre du Carmel Séculier s'efforce d'aider ses membres à atteindre la maturité humaine et chrétienne dans leur vie apostolique selon l'esprit et le charisme du Carmel sous la conduite de l'Esprit Saint.

## **APPENDICE : PROGRAMME DE FORMATION**

*Ce que nous présentons ici est un programme complet de formation, Développé pendant cinq ans par l'OCDS de Philippines. Ce programme fut déjà présenté pour huit pays de l'Asie durant le Congrès Régional de ce continent en 2007. Il fut adopté par les pays de l'Asie pour être adapté selon les besoins de chaque région. Dans le nouvelle Ratio chaque région peut publier le programme de formation approuvé par le Définitoire Général.*

### **PROGRAMME DE FORMATION POUR LES ASPIRANTS**

#### **Objectif général:**

Se familiariser avec la communauté, avec le style de vie et le service d'Eglise propres à l'Ordre séculier du Carmel thérésien: ceci offrira à la communauté l'opportunité d'engager déjà un discernement adéquat (*Constitutions OCD, 36a*)

#### **Objectifs spécifiques:**

Au terme de leur formation, les aspirants doivent avoir:

1. Une bonne connaissance catéchétique du plan divin de la Révélation et de sa transmission, telle qu'elle a été confiée à l'Eglise
2. Une vraie familiarité avec l'Eglise: sa structure, sa hiérarchie, le rôle du laïcat
3. Une connaissance de l'histoire de l'Ordre et un bon jugement à ce sujet
4. Une juste idée de l'Ordre des Carmes, tout spécialement de l'OCDS: son identité séculière, la façon de vivre de ses membres et sa place dans la mission de l'Eglise
5. Un intense désir de vivre une vie de prière qui soit liturgique, pieuse et personnelle.

#### **Exigences:**

1. La participation aux réunions mensuelles de la communauté
2. La participation aux programmes mensuels de formation
3. La prière quotidienne de la liturgie des Heures: Louange du matin, Prière dans la soirée, et si possible Prière de la fin du jour.

### **PLAN GÉNÉRAL DU SYLLABUS**

1<sup>ère</sup> partie: Introduction pour les aspirants.

Leçon 1: orientation

2<sup>ème</sup> partie: L'appel à la sainteté

Leçon 2 : Dieu vient à la rencontre de l'homme

Leçon 3 : Jésus-Christ, Médiateur et Plénitude de toute la Révélation

3<sup>ème</sup> partie: La réponse de l'homme à Dieu: à la suite de Jésus-Christ

Leçon 4 : L'Eglise dans le plan de Dieu

4<sup>ème</sup> partie: Notre identité. Valeurs et engagement

Leçon 5 : Les origines de l'Ordre (1)

Leçon 6 : Les origines de l'Ordre (2)

Leçon 7 : Trois en un: l'Ordre des Carmes Déchaux

Leçon 8 : La vocation au Carmel: un appel personnel.

#### **1<sup>ère</sup> partie : Introduction pour les Aspirants**

## **Leçon 1 .Orientation.**

### **Objectifs de la leçon:**

1. Acquérir une première expérience d'une vie de prière qui soit scripturaire, liturgique, pieuse et personnelle
2. Expérimenter l'attrait de l'Ordre dans une atmosphère priant et cordiale.

## **2<sup>ème</sup> partie: L'appel à la sainteté**

### **Leçon 2 : Dieu vient à la rencontre de l'homme**

#### **Objectifs de la leçon:**

1. Reconnaître que l'appel à la sainteté est une initiative de Dieu
2. S'engager dans la connaissance de la révélation que Dieu nous fait de Lui-même pour nous faire connaître son dessein mystérieux et nous inviter à partager sa compagnie.

### **Leçon 3 : Jésus-Christ, Médiateur et Plénitude de toute la Révélation**

#### **Objectif de la leçon:**

Vérifier que "la vérité la plus profonde sur Dieu et sur le salut de l'homme resplendit dans le Christ, qui est à la fois le médiateur et la plénitude de toute la Révélation" (Dei Verbum, 1.2)

## **3<sup>ème</sup> partie: La réponse de l'homme à Dieu: à la suite de Jésus-Christ**

### **Leçon 4: L'Eglise dans le plan de Dieu**

#### **Objectifs de la leçon:**

1. Eveiller à l'estime de l'Eglise comme "colonne et support de la vérité" (1 Tm 3,15)
2. Faire comprendre qu'à travers l'Eglise "Dieu a voulu que ce qu'il avait révélé pour le salut de tous les peuples soit conservé intégralement et soit transmis à toutes les générations" (Dei Verbum, 2,7).
2. Approfondir la conscience de la transmission et de l'interprétation de la Révélation divine, telle que les Apôtres l'ont assurée fidèlement dans leur prédication orale et écrite.
3. Initier à l'essence de la mission de l'Eglise, en vue d'étendre le Royaume du Christ sur toute la terre, de telle sorte que tous les membres de l'Eglise prennent part à cette mission.

## **4<sup>ème</sup> partie: Notre identité. Valeurs et engagement.**

### **Leçon 5: Les origines de l'Ordre (1)**

#### **Objectif de la leçon:**

Comprendre et apprécier les origines de l'Ordre du Carmel, et cultiver un esprit d'affermissement à son égard

### **Leçon 6: Les origines de l'Ordre (2)**

#### **Objectif de la leçon:**

Découvrir les germes de notre inspiration dans le développement de la tradition carmélitaine, telle qu'elle s'est précisée dans un contexte de tension et de transition.

### **Leçon 7: Trois en un: l'Ordre des Carmes Déchaux.**

**Objectif de la leçon**

Obtenir une première appréciation de l'unique famille du Carmel qui jouit "des mêmes biens spirituels, de la même vocation à la sainteté, de la même mission apostolique" (Const. OCDS,1)

Découvrir l'histoire du Carmel dans notre propre pays: les frères, les moniales, les séculiers.

**Leçon 8: La vocation au Carmel: un appel personnel****Objectif de la leçon.**

Introduire au premier élément fondamental de la vocation au Carmel thérésien, c'est-à-dire: "vivre dans la dépendance de Jésus-Christ, méditant jour et nuit la loi du Seigneur et veillant dans la prière" (Const. OCDS, 17).

## SYLLABUS DE FORMATION POUR LE NOVICIAT

**Objectif général:**

Consolider l'engagement baptismal pour le service de l'Eglise, dans la fidélité au charisme thérésien carmélitain "exprimé à travers la promesse de tendre à la perfection évangélique, dans l'esprit des conseils évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance, et dans l'esprit des béatitudes" (Conso. OCDS, 11).

**Objectifs spécifiques:**

Au terme de leur formation, les aspirants doivent avoir:

1. une estime profonde de l'histoire de l'Ordre
2. une intelligence éclairée du rôle de l'OCDS dans la mission de l'Eglise; ceci comme fruit de l'étude de la Règle primitive, des Constitutions OCDS et des Statuts provinciaux
3. un grand désir de fidélité à une vie d'oraison qui soit en harmonie avec l'enseignement et l'exemple de N. Mère Ste Thérèse
4. une assurance notable dans la récitation de la liturgie des Heures, individuellement ou en communauté; le sens des psaumes comme prière d'Israël et prière de l'Eglise
5. un sens de la contemplation carmélitaine de Marie comme Mère, Sœur, et Modèle du don total pour le Royaume de Dieu.
6. une conscience profonde du rôle des 7 sacrements pour alimenter les différentes étapes de la vie spirituelle d'un chrétien.

**Exigences:**

1. la participation active aux réunions mensuelles de la communauté
2. la participation aux programmes mensuels de formation
3. la prière quotidienne de la liturgie des Heures: Laudes du matin, Vêpres dans la soirée, et si possible Prière de la fin du jour
4. la pratique de l'oraison mentale, au moins 30 minutes chaque jour
5. la régularité dans l'usage des Saintes Ecritures comme aide à l'oraison
6. un amour grandissant de l'Eucharistie
7. la participation aux retraites, recollections, et autres activités essentielles à la formation
- 8 l'application à l'étude et à l'approfondissement intérieur dans les sujets abordés.

## **PLAN GÉNÉRAL du Syllabus**

### **Noviciat I**

1<sup>ère</sup> partie: Histoire de l'Ordre (1)

Leçon 1: Introduction au Noviciat

Leçon 2: La Vie de Ste Thérèse de Jésus

Leçon 3: La Réforme thérésienne

2<sup>ème</sup> partie: A la suite de Jésus dans le Carmel séculier thérésien

Leçon 4: Jésus-Christ, Centre de nos vies

Leçon 5: La Règle de St Albert et les Constitutions OCDS (1)

3<sup>ème</sup> partie: Témoins de l'expérience de Dieu

Leçon 6: L'oraison thérésienne (1): structure fondamentale

Leçon 7: La liturgie des Heures et la Lectio Divina

4<sup>ème</sup> partie: Marie

Leçon 8: la Vierge Marie.

### **Noviciat II**

1<sup>ère</sup> partie: Histoire de l'Ordre (2)

Leçon 1: L'expansion de la Réforme thérésienne

2<sup>ème</sup> partie. A la suite de Jésus dans le Carmel séculier thérésien

Leçon 2: Les Constitutions OCDS (2) et les Statuts provinciaux

3<sup>ème</sup> partie: Témoins de l'expérience de Dieu

Leçon 3: L'oraison thérésienne (2). Dynamique de l'oraison

Leçon 4: Oraison et direction spirituelle

4<sup>ème</sup> partie: Marie

Leçon 5: La Reine et Beauté du Carmel

5<sup>ème</sup> partie. Au service du plan de Dieu

Leçon 6: Les documents de l'Eglise sur le laïcat et l'apostolat de l'Ordre

6<sup>ème</sup> partie: Les 7 sacrements de l'Eglise et les rites d'admission

Leçon 7: Les sacrements de l'initiation chrétienne

Leçon 8: Les sacrements de guérison, au service de la communion

Leçon 9: Les rites d'admission à la Promesse temporaire

### **NOVICIAT I**

1<sup>ère</sup> partie: Histoire de l'Ordre (1)

### **Leçon 1:** Introduction au Noviciat

#### **Objectifs** de la leçon:

1. Acquérir une juste estime du sens des cérémonies de vêtue
2. Découvrir la nécessité d'un temps de formation plus sérieuse.

### **Leçon 2:** La Vie de Ste Thérèse de Jésus

#### **Objectifs** de la leçon:

1. Améliorer la connaissance de "l'origine du Carmel Déchaussé, à découvrir dans la personne de Ste Thérèse de Jésus (Const. OCDS, 7)
2. Acquérir une connaissance sérieuse et une suffisante intelligence de la vie, de l'enseignement et des expériences de N. Mère Ste Thérèse
3. Pénétrer substantiellement dans le contexte historique, socio-économique et politique de Thérèse.

### **Leçon 3:** La Réforme thérésienne

#### **Objectifs** de la leçon:

- 1-Assurer une saine compréhension de la nature de la Fondation de Ste Thérèse
2. Apprécier le sens de l'héritage laissé à l'Ordre par Ste Thérèse de Jésus et St Jean de la Croix à travers les innombrables conflits, tensions et luttes qu'ils ont dû supporter pour donner naissance à cet Ordre.

## **2<sup>ème</sup> partie : A la suite de Jésus dans le Carmel séculier thérésien.**

### **Leçon 4:** Jésus-Christ, Centre de nos vies

#### **Objectif** de la leçon:

Saisir l'importance et le sens d'une connaissance étendue des mystères de la vie et de la mission du Christ, pour y alimenter l'expérience contemplative.

### **Leçon 5:** La Règle de St Albert et les Constitutions OCDS

#### **Objectifs** de la leçon:

1. Saisir les principes de la Règle de St Albert, "expression originale de la spiritualité du Carmel" (Const. OCDS,6)
2. Approfondir l'estime de l'Ordre séculier à travers les Constitutions OCDS qui constituent sa loi fondamentale, étant "rédigées pour donner force au propos de vie de ses membres" (Conso. OCDS, Epilogue).

## **3<sup>ème</sup> partie: Témoins de l'expérience de Dieu**

### **Leçon 6:** L'oraison thérésienne (1): Structure fondamentale

#### **Objectifs** de la leçon:

1. Engendrer une conscience qui situe "l'oraison comme le fondement et l'exercice de base" (Const. OCDS 17) de la famille carmélitaine
2. Accentuer le besoin de cultiver une atmosphère formatrice essentielle pour une vie

d'oraison incessante, en dessinant la structure fondamentale de l'oraison thérésienne.

### **Leçon 7:** La liturgie des Heures et la Lectio divina

#### **Objectifs** de la leçon:

1. Confirmer l'importance de la liturgie des Heures, afin que, par ce moyen, le novice soit "attiré à la communion avec la prière de Jésus et avec celle de l'Eglise" (Const. OCDS, 23)
2. Enrichir la vie d'oraison personnelle du membre séculier, en lui faisant découvrir "dans la liturgie une source inépuisable pour la vie spirituelle" (Const. OCDS, 23)
3. Nourrir l'expérience contemplative, à travers l'étude et la lecture spirituelle des Ecritures.

### **4<sup>ème</sup> partie. Marie**

### **Leçon 8:** La Bse Vierge Marie

#### **Objectifs** de la leçon:

1. Fomenter une authentique dévotion mariale, qui nous engage à mieux connaître chaque jour la Vierge à travers les Ecritures, et nous conduise à l'imitation de ses vertus
2. Promouvoir "le culte liturgique de la Mère de Dieu, à la lumière du mystère du Christ et de l'Eglise" (Const. OCDS, 31).

## **NOVICIAT II**

### **1<sup>ère</sup> partie: Histoire de l'Ordre (2).**

### **Leçon 1:** L'expansion de la Réforme thérésienne

#### **Objectifs** de la leçon:

1. Acquérir une évaluation profonde de l'histoire de l'Ordre
2. Souligner l'importance particulière de l'engagement de l'Ordre pour l'établissement du Royaume de Dieu, chose qu'il manifeste à l'évidence à travers sa propre expansion.

### **2<sup>ème</sup> partie: A la suite de Jésus dans le Carmel séculier thérésien.**

### **Leçon 2 :** Les Constitutions OCDS et les Statuts provinciaux de l'OCDS

#### **Objectifs** de la leçon:

1. Approfondir l'estime de l'Ordre séculier à travers les Constitutions OCDS qui sont sa loi fondamentale, étant "rédigées pour conforter le propos de vie de ses membres" (Const. OCDS, Epilogue)
2. Acquérir une meilleure connaissance du sens de l'appel au Carmel à travers les Statuts provinciaux, où nombre d'éléments importants pour la vie et la marche de l'OCDS dans une Province "ont été élaborés pour compléter et adapter les lois générales, dans la mesure où la chose est permise par les Constitutions" (Conso. OCDS, Préface).

### **3<sup>ème</sup> partie: Témoins de l'expérience de Dieu.**

### **Leçon 3 :** L'oraison thérésienne (2): dynamique de l'oraison



**Objectifs** de la leçon:

1. Inspirer une estime profonde de “l’oraison comme fondement et exercice de base” (Const. OCDS, 17) de la famille carmélitaine thérésienne
2. Inculquer un sens dynamique de l’oraison, comme toujours et essentiellement ouverte à la croissance et au développement.

**Leçon 4 :** Oraison et direction spirituelle

**Objectifs** de la leçon:

1. Reconnaître que les difficultés de la prière, loin d’être des obstacles, peuvent se convertir en autant d’opportunités pour la croissance dans l’amour, quand on reste fidèle
2. Reconnaître que la direction spirituelle est indispensable pour la croissance de la vie spirituelle dans l’Ordre, où il importe d’éclairer et de vérifier continuellement notre foi-expérience, en le partageant avec quelqu’un qui peut aider notre discernement.

**4<sup>ème</sup> partie: Marie.**

**Leçon 5 :** Reine et Beauté du Carmel

**Objectifs** de la leçon:

1. Etablir personnellement avec Notre-Dame ce lien spécial qui imprègne toute l’histoire de l’Ordre et continue d’influencer tout notre projet de recherche de la charité parfaite dans nos communautés
2. Marquer notre vie d’oraison et de contemplation, notre zèle et notre activité apostolique, notre pratique du renoncement à nous-mêmes, d’un caractère nettement marial
3. Contempler en Notre-Dame l’incarnation parfaite de l’idéal de l’Ordre, au point de nous sentir stimulés à la suivre de plus près.

**5<sup>ème</sup> partie: Servir au plan de Dieu.**

**Leçon 6:** Les documents de l’Eglise sur le laïcat et l’apostolat de l’Ordre

**Objectifs** de la leçon:

1. Exercer notre apostolat spécifique, en nous efforçant de “maintenir l’esprit de l’Evangile qui doit imprégner et améliorer l’ordre temporel” (Décret sur l’apostolat des laïcs, 1,2)
2. Apprécier le fait que “dans l’Eglise, il y a diversité de ministères dans l’unité de la mission”, et que “les laïcs participent au ministère sacerdotal, prophétique et royal du Christ” (Décret sur l’apostolat des laïcs, 1,2)
3. Assimiler, dans un nouvel esprit de compréhension et d’amour, la nature, la dignité, la spiritualité, la mission et la responsabilité des laïcs pour le travail dans la vigne du Seigneur
4. Donner une réponse joyeuse, généreuse et rapide à l’impulsion du Saint-Esprit et à la voix du Christ, qui nous adresse une invitation urgente à nous associer à son action salvatrice, dans le cadre du charisme thérésien.

**6<sup>ème</sup> partie : Les 7 sacrements de l’Eglise et les rites d’admission.**

**Leçon 7 :** Les sacrements de l’initiation chrétienne

**Objectifs** de la leçon:

1. Parvenir à une compréhension plus profonde de la nature, des éléments, de l’importance et

des effets des 7 sacrements de l'Eglise

2. Développer une meilleure estime du rôle des 7 sacrements dans l'économie du salut.

**Leçon 8 :** Les sacrements de guérison, au service de la communion

**Objectifs** de la leçon:

1. Cultiver l'estime de ces sacrements et de leur rôle dans l'Eglise

2. Développer le sens de leur importance dans l'économie du salut.

**Leçon 9 :** Les rites d'admission à la profession temporaire

**Objectifs** de la leçon:

1. Acquérir une bonne connaissance et une juste appréciation des raisons, du contenu et du projet de vie évangélique selon lequel on va s'engager

2. Consolider l'engagement baptismal, en le réaffirmant "à travers la promesse de tendre à la perfection évangélique, dans l'esprit des conseils évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance, et dans l'esprit des Béatitudes" (Const. OCDS, 11).

## **SYLLABUS DE FORMATION POUR LA PROMESSE TEMPORAIRE (I)**

**Objectif général:**

Acquérir une intelligence substantielle et une connaissance expérimentale de son propre progrès et de sa transformation personnelle, selon ce qui est décrit dans un programme complet et normal de la vie spirituelle.

**Objectifs plus spécifiques:**

Au terme de leur formation, les candidats doivent avoir:

1. acquis une compréhension plus profonde de la vie et de la doctrine de N. Mère Ste Thérèse de Jésus, à travers le "Château intérieur", qui est le meilleur fruit de sa propre expérience mystique,

2. atteint une certaine aptitude à juger du point où ils en sont de leur cheminement spirituel personnel,

3. progressé dans leur "détermination déterminée" de suivre la trajectoire qui doit les préparer à recevoir la grâce de l'union transformante.

**Obligations:**

1. La participation active aux réunions mensuelles de la communauté

2. La participation aux programmes mensuels de formation

3. La prière quotidienne de la liturgie des Heures: Laudes du matin, Vêpres dans la soirée, et si possible Prière de la fin du jour

4. La pratique de l'oraison mentale, au moins durant 30 minutes chaque jour

5. La régularité dans l'usage des Saintes Ecritures pour nourrir l'oraison

6. La croissance dans l'amour de l'Eucharistie

7. La participation aux retraites, recollections et autres activités essentielles à la formation

8. L'application à l'étude et à l'assimilation intérieure des matières abordées.

### **Plan général du Syllabus**

## **L'oraison thérésienne (3): Le château intérieur.**

1<sup>ère</sup> partie: Circonstances et inspiration

Leçon 1: Introduction au Château intérieur

Leçon 2: L'appel à la contemplation.

2<sup>ème</sup> partie: L'oraison active: la méditation

Leçon 3: les premières Demeures

Leçon 4: les deuxièmes Demeures

Leçon 5: les troisièmes Demeures

3<sup>ème</sup> partie: L'oraison passive: la contemplation

Leçon 6: les quatrièmes Demeures

Leçon 7: les cinquièmes Demeures

Leçon 8: les sixièmes et septièmes Demeures.

### **1<sup>ère</sup> partie: Circonstances et inspiration.**

#### **Leçon 1 : Introduction au Château intérieur**

**Objectifs** de la leçon:

1. Réveiller l'intérêt, et retrouver les circonstances historiques déterminantes, au moment où sont écrites les œuvres de Ste Thérèse
2. Chercher inspiration dans la profondeur de son expérience de la vie spirituelle, quand elle franchit la dernière étape de son voyage mystique.

#### **Leçon 2 : L'appel à la contemplation**

**Objectif** de la leçon:

Assurer une compréhension et une connaissance plus claires de l'invitation indéniable et persistante de Dieu, qui veut partager sa vie divine avec tous.

### **2<sup>ème</sup> partie: L'oraison active: la méditation**

#### **Leçon 3 : Les premières Demeures**

**Objectifs** de la leçon:

1. Comprendre et apprécier l'inspiration de Thérèse, quand elle découvre comment l'âme peut être symbolisée par l'image du château
2. Redécouvrir la beauté suprême d'une âme en état de grâce, par contraste avec la laideur horrible de celle qui se trouve en péché mortel
3. Justifier la valeur et la signification de l'oraison mentale comme porte d'entrée au château
4. Se rendre compte de l'importance d'une bonne connaissance de soi, comme élément essentiel de notre cheminement vers une relation d'amour avec Dieu.

#### **Leçon 4 : Les deuxièmes Demeures**

**Objectif** de la leçon:

Consolider sa conscience dans la conviction que la lutte nécessaire pour s'approcher de la demeure du Roi suppose une capacité de persévérance qui ne capitulera pas devant les difficultés qui vont surgir.

## **Leçon 5 : Les troisièmes Demeures**

### **Objectifs** de la leçon:

1. Acquérir valeur pour aller au-delà des sécurités obtenues, pour ne plus compter seulement sur les pratiques extérieures et les exercices de piété
2. Prendre conscience du fait que l'état des troisièmes Demeures, même s'il peut paraître bon exemplaire, n'est jamais le sommet de la vie spirituelle.

### **A3<sup>ème</sup> partie : L'oraison passive: la contemplation.**

## **Leçon 6 : Les quatrièmes Demeures**

### **Objectifs** de la leçon:

1. Revoir ses estimations, en s'appuyant sur la connaissance expérimentale qui nous dit comment la fidélité à l'oraison est orientée à la réception de la contemplation infuse
2. Former sa conscience à la conviction que l'amour ne consiste pas dans une grande jouissance, mais dans un désir bien déterminé de plaire à Dieu en tout
3. Favoriser une intelligence progressive des facultés de l'âme et de leurs occupations, en sachant que beaucoup de souffrances et d'épreuves intérieures nous affectent généralement davantage, du fait que nous ne reconnaissons pas notre capacité pour bien les assumer
4. Profiter de cette étape pour continuer l'ascension des Demeures, en sachant que l'important n'est pas de penser beaucoup, mais de beaucoup aimer.

## **Leçon 7 : Les cinquièmes Demeures**

### **Objectifs** de la leçon:

1. Bien faire comprendre que le constant désir de se hâter vers Dieu entraîne avec lui une transformation de la volonté, mais pas du sentiment
2. Former une attitude de don de soi et de mort à soi-même, dans une authentique recherche de la vraie liberté
3. Découvrir la dimension contemplative de cette réalité: une réponse authentique à l'invitation à une vie d'union avec Dieu doit nécessairement transparaître dans l'amour du prochain.

## **Leçon 8 : Les sixièmes et septièmes Demeures**

### **Objectifs** de la leçon:

1. Savoir que certaines des communications les plus intimes de l'amour divin commencent à se produire de manière très haute dans les sixièmes Demeures
2. Savoir apprécier le fait que les âmes de cette étape sont totalement prises dans leur amour pour Dieu
3. Arriver à saisir que l'unité expérimentée avec le Seigneur qui nous habite en arrive à être permanente dans l'union transformante
4. Reconnaître que la raison pour laquelle le Seigneur accorde tant de faveurs dans le mariage spirituel, c'est que la personne y arrive à vivre comme le Christ, au point que son désir est "que naissent toujours des œuvres, et des œuvres" (VII D, 4,6).

## SYLLABUS DE FORMATION POUR LA PROMESSE TEMPORAIRE (II)

### Objectif général:

Intégrer chaque dimension de l'existence humaine dans un propos total de don de soi-même à Jésus-Christ, en maintenant les yeux fixés vers le but, qui est toujours l'union à viser à travers la science de l'amour.

### Objectifs plus spécifiques:

Au terme de leur formation, les aspirants doivent avoir:

1. acquis une connaissance fondamentale de la vie et du ministère de St Jean de la Croix, c'est-à-dire une base nécessaire pour parvenir à son esprit et à son cœur
2. compris la nature de l'union mystique, comme essentielle à nos vies actuelles si fortement affectées par les luttes les plus diverses
3. pris une option, de tout leur cœur et de toute leur âme, pour l'amour de Dieu, de sorte que tout le reste leur devient secondaire pour la recherche de cet amour.

### Exigences:

1. La participation aux réunions mensuelles de la communauté
2. La participation aux programmes mensuels de formation
3. La prière quotidienne de la liturgie des Heures: Laudes du matin, Vêpres dans la soirée, et si possible la Prière de la fin du jour
4. La pratique de l'oraison mentale, au moins 30 minutes chaque jour
5. La régularité dans l'usage des Saintes Ecritures comme nourriture pour l'oraison
6. La croissance dans l'amour de la Sainte Eucharistie
7. La participation aux retraites et recollections, ainsi qu'aux autres activités de formation
8. L'application à l'étude et l'effort d'intériorisation des sujets abordés

### Plan général du Syllabus

1<sup>ère</sup> partie: A la rencontre de St Jean de la Croix aujourd'hui.

Leçon 1: Jean de la Croix: un visage de l'amour de Dieu

2<sup>ème</sup> partie: Les écrits de St Jean de la Croix.

Leçon 2 : Introduction aux écrits

3<sup>ème</sup> partie: Le chemin jusqu'à la cime du Mont.

Leçon 3 : L'éveil à Dieu

Leçon 4 : Les obstacles (la Nuit active du sens)

Leçon 5 : Au seuil de la contemplation (la Nuit passive du sens)

Leçon 6 : Le chemin de la foi pure (la Nuit active de l'esprit)

Leçon 7 : Cloué à la croix: ce n'a pas été mon choix (la Nuit passive de l'esprit)

Leçon 8 : Au sommet du Mont (l'union, dans la ressemblance d'amour).

### 1<sup>ère</sup> partie: A la rencontre de St Jean de la Croix

**Leçon 1** : Jean de la Croix: un visage de l'amour de Dieu

### Objectifs de la leçon:

1. Apprendre à apprécier St Jean de la Croix à travers la qualité et l'harmonie de sa vie au niveau humain de sa sensibilité, ainsi qu'au niveau de sa spiritualité profonde
2. Développer une affinité vécue avec la Père du Carmel thérésien.

### 2<sup>ème</sup> partie : Les écrits de St Jean de la Croix

## **Leçon 2 : Introduction aux écrits**

### **Objectif de la leçon:**

Assurer des bases fondamentales pour l'étude de la doctrine de St Jean de la Croix, suivant un plan clair et général qui part des principes ascétiques pour s'élever jusqu'aux degrés les plus élevés de l'union mystique

## **3<sup>ème</sup> partie : Le chemin à suivre jusqu'à la cime de Mont.**

### **Leçon 3 : L'éveil à Dieu.**

#### **Objectifs de la leçon:**

1. Reconnaître et apprécier cette vérité: si quelqu'un cherche Dieu, c'est que Dieu le cherche lui-même, et bien davantage
2. Eveiller une foi et un désir qui apportera la réponse attendue à la générosité de Dieu.

### **Leçon 4 : Les obstacles (Nuit active du sens).**

#### **Objectifs de la leçon:**

1. Inculquer un ardent désir de repousser tout ce qui pourrait faire barrière pour s'interposer au Dieu qui vient
2. Saisir le juste sens de la doctrine de Jean sur les "appétits", en se centrant surtout sur le besoin de refuser toute dépendance à l'égard des désirs désordonnés
3. Développer une vraie connaissance du mal que ces appétits peuvent faire à l'âme.

### **Leçon 5 : Au seuil de la contemplation (Nuit passive du sens)**

#### **Objectif de la leçon:**

Apprécier la valeur de l'oraison, comme temps pour se tenir en paix en présence de Dieu, avec le désir d'entretenir une attention qui soit générale, accueillante et amoureuse, ou une persévérance patiente quand survient l'aridité.

### **Leçon 6 : Le chemin de la foi pure (Nuit active de l'esprit)**

#### **Objectif de la leçon:**

Aspirer à vivre la vie théologale de foi, espérance et charité, comme l'expression vivante de l'union à Dieu; que le mouvement vers cette union devienne le cœur de la vie chrétienne spirituelle et mystique.

### **Leçon 7 : Cloué à une croix: ce n'a pas été mon choix (Nuit passive de l'esprit)**

#### **Objectif de la leçon:**

Découvrir la joie au cœur de l'obscurité, où le facteur décisif n'est pas l'intensité de la douleur expérimentée, mais notre attitude au sein de cette douleur.

### **Leçon 6 : A la cime du Mont (l'union, dans la ressemblance d'amour).**

#### **Objectifs de la leçon:**

1. Prendre conscience du désir ardent de Dieu, de se donner lui-même à nous en possession
2. Savoir qu'en se transformant par l'amour au Christ ressuscité, on peut goûter et voir la bonté de Dieu.

## **SYLLABUS DE FORMATION POUR LA PROMESSE TEMPORAIRE (III)**

### **Objectif général :**

Connaître, comprendre et vivre l'essentiel de la "petite voie", où la sainteté n'est pas le fruit de nos efforts, mais bien de l'action divine qui ne demande rien d'autre que la confiance à l'amour miséricordieux de Dieu.

### **Objectifs plus spécifiques :**

Au terme de leur formation, les candidats doivent avoir:

1. acquis une bonne connaissance, et bien compris la vie, les vertus et les écrits de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus
2. découvert, à travers son message de prière, la valeur de la doctrine qu'elle propose à notre monde contemporain
3. appris à apprécier l'importance de la vie théologale, à l'exemple de Ste Thérèse de l'E.J.
4. initié leur processus de rénovation personnelle, à la lumière de l'expérience et de la doctrine de Ste Thérèse de l'E.J.

### **Exigences :**

1. La participation active aux réunions mensuelles de la communauté
2. La participation aux programmes mensuels de formation
3. La prière quotidienne de la liturgie des Heures: Laudes du matin, Vêpres dans la soirée, et si possible Prière de la fin du jour
4. La pratique de l'oraison mentale, au moins 30 minutes chaque jour
5. La régularité dans l'usage des Saintes Ecritures pour alimenter l'oraison
6. La croissance dans l'amour de l'Eucharistie
7. La participation aux retraites, recollections et autres activités essentielles à la formation
8. L'application à l'étude et à l'intériorisation des sujets abordés.

### **Plan général du syllabus :**

1<sup>ère</sup> partie: Contexte et circonstances: la formation initiale

Leçon 1. Le monde et les œuvres de Ste Thérèse de l'E.J.

Leçon 2 : La famille, l'enfance et l'adolescence.

2<sup>ème</sup> partie: Apprentissage religieux pleinement vécu

Leçon 3 : Le Carmel de Ste Thérèse de Lisieux

Leçon 4 : De la découverte à l'offrande

Leçon 5 : Coïncidences, contrastes et grâce commune

3<sup>ème</sup> partie: les fruits

Leçon 6 : La rencontre de Dieu dans la Parole et à travers Marie

Leçon 7 : L'amour surabonde

4<sup>ème</sup> partie: Sainte et Docteur

Leçon 8 : La Sainte, Docteur de l'Eglise

### **1<sup>ère</sup> partie : Contexte et circonstances: préformation**

**Leçon 1 :** Le monde et les œuvres de Ste Thérèse de l'E.J.

**Objectifs** de la leçon:

1. Une bonne information sur le cadre historique du temps de Ste Thérèse de Lisieux
2. Saisir le mouvement de retour à l'Évangile dans le message adressé par Thérèse au monde
3. Prendre une vue générale des écrits de Thérèse: sa vie, ses lettres, ses poésies, ses récréations pieuses, ses prières.

**Leçon 2 :** La famille, l'enfance et l'adolescence

**Objectifs** de la leçon:

1. Saisir les influences de la famille sur le cheminement de Thérèse vers la sainteté
2. Étudier la formation spirituelle de Thérèse durant son enfance et son adolescence
3. Réfléchir sur la formation spirituelle de Thérèse, en relation avec son propre développement.

**2<sup>ème</sup> partie: Un apprentissage religieux pleinement vécu.**

**Leçon 3 :** Le Carmel de Ste Thérèse de Lisieux.

**Objectifs** de la leçon:

1. Saisir les exigences de la vie d'une moniale au Carmel, au temps de Thérèse
2. Évaluer l'influence de la communauté carmélitaine
3. Réfléchir sur le rôle de notre propre communauté, en ce qui concerne notre croissance spirituelle personnelle.

**Leçon 4 :** De la découverte à l'offrande

**Objectifs** de la leçon:

1. Découvrir la trajectoire qui a conduit Thérèse à s'offrir à l'Amour miséricordieux
2. Comprendre aussi parfaitement que possible la doctrine de la "petite voie"
3. Dégager les principaux points de l'Offrande à l'Amour miséricordieux
4. Réfléchir sur l'impact de Ste Thérèse de l'E.J. en matière de confiance absolue.

**Leçon 5 :** Coïncidences, contrastes et grâce commune.

**Objectifs** de la leçon:

1. Identifier les parallèles, les différences et les grâces communes entre Ste Thérèse de Lisieux et Ste Thérèse d'Avila. De même entre Ste Thérèse de Lisieux et St Jean de la Croix
2. Évaluer l'influence de Ste Thérèse d'Avila et St Jean de la Croix sur la petite Thérèse
3. Dégager des points de réflexion sur notre vie personnelle au Carmel, à partir de l'impact des enseignements de Ste Thérèse de Jésus et St Jean de la Croix sur Thérèse de Lisieux.

**3<sup>ème</sup> partie : les fruits.**

**Leçon 6 :** La rencontre de Dieu dans la Parole et à travers Marie.

**Objectifs** de la leçon:

1. Apprendre comment il est possible d'écouter la Parole à la manière de Ste Thérèse de l'E.J.
2. S'engager dans une relation plus profonde avec la Vierge Marie, sous l'influence de Ste



Thérèse de Lisieux.

### **Leçon 7 : Un amour débordant**

**Objectifs** de la leçon:

1. Comprendre comment Ste Thérèse de l'E.J. a vécu l'amour du prochain
2. Esquisser des parallèles entre la pauvreté-espérance-enfance spirituelle de Thérèse, et les expériences quotidiennes particulières de chacun de nous
3. S'engager comme apôtre et missionnaire au service de l'Eglise, comme a sû le faire Ste Thérèse de l'E.J.

### **4<sup>ème</sup> partie : Sainte et Docteur.**

**Leçon 8 :** Sainte et Docteur de l'Eglise.

**Objectifs** de la leçon:

1. Répondre avec un amour et un engagement généreux à notre vocation propre, à notre mission dans l'Eglise et le monde
2. Prendre Ste Thérèse de l'E.J. comme modèle, pour vivre nous-mêmes les enseignements de Ste Thérèse d'Avila et de St Jean de la Croix.

**Leçon 9 :** Introduction aux autres saints du Carmel.

**Objectifs** de la leçon:

1. Se familiariser avec la vie de certaines autres personnalités du Carmel qui prendront place dans le programme de formation permanente: Elisabeth de la Trinité, Edith Stein, etc...